

ÉCHOS de l'AFFV

Association Française de la Famille Vétérinaire Action sociale

Numéro 146 **Août 2022**

Se connaître pour s'estimer et mieux s'entraider

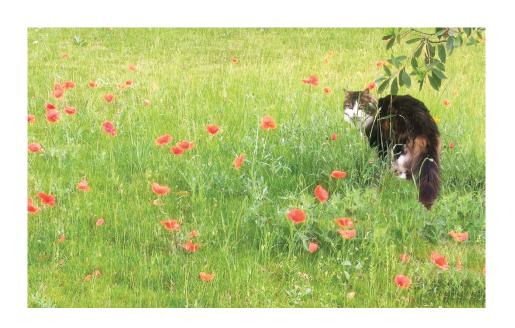
SOMMAIRE

- 1 Editorial
- 2 Quelques informations
- 3 Santé des vétérinaires
- 4 En passant par la Lorraine
- 5 Histoire du verre
- 6 Vie de l'AFFV du Rhône
- 7 Carnet
- 8 Dons Bulletin d'adhésion

Rédaction : D. KIEFFER Secrétariat : G. BLANCOU

ECHOS de l'AFFV 10 place Léon Blum 75011 - PARIS 07 66 85 10 10 Mél: affvdk@gmail.com Site: www.affv.fr

Parution quadrimestrielle



Editorial

Mer, montagne, campagne ou ville, ces quelques jours de vacances sont bien nécessaires après cette année écoulée.

L'AFFV a été particulièrement sollicitée cette année. Grâce aux dons et legs, elle a pu répondre présente.

Les membres du Conseil d'administration qui se réunissent trois fois par an, ce sont retrouvés en Avril en Lorraine et ont découvert ces deux magnifiques villes, à l'histoire très différente que sont Nancy et Metz.

La prochaine Assemblée Générale se prépare....

Avec les fortes chaleurs de cet été, la recrudescence du virus, prenez soin de vous!

Danièle KIEFFER Présidente de l'AFFV

QUELQUES INFORMATIONS

>> Retraite complémentaire

Forte de son expérience, Monique Herbaut, souhaite faire savoir aux conjoints de confrères qu'en cas de veuvage, la retraite complémentaire de l'IRCANTEC qui n'avait pas pu être versée à leur conjoint vétérinaire est néanmoins sujette à une réversion effective comme j'ai pu le constater moi-même en 2021. C'est la preuve que les dossiers ont été refusés indûment et qu'ils étaient complets ou pouvaient être complétés par le versement de cotisations manquantes à l'époque de la retraite propre comme c'était le cas pour mon époux, en 2003 et que j'ai régularisé lors de ma demande de réversion.

>> Retraite de réversion - Source : site de la CARP

 La retraite de réversion est versée au conjoint survivant et/ou aux ex-conjoints survivants au taux maximum de 54 % (à partager au prorata du nombre d'années de mariage entre les conjoints survivants).

Elle est soumise à des conditions :

 Age du conjoint dès 55 ans

 Condition de mariage pas de condition de durée

pas de suppression de droits en cas de remariage

- Conditions de ressources totales personnelles du conjoint ou du couple :
 - > 21 985,60 € annuels bruts en 2022 pour une personne seule
 - > 35 176,96 € annuels bruts en 2022 si le conjoint en remarié, pacsé ou vit en concubinage avec une déclaration commune de revenus.

Ces sommes comprennent les revenus d'activité, les retraites personnelles, ainsi que 3 % de la valeur des biens mobiliers et immobiliers acquis à titre personnel.

- Revenus exclus des conditions de ressources :
 - > Revenus d'activité et de remplacement du vétérinaire décédé
 - > Avantages de réversion servis par les régimes complémentaires légalement obligatoires
 - > Avantages de réversion servis par les régimes de base sauf régimes des avocats
 - > Revenus mobiliers ou immobiliers acquis du chef du conjoint décédé ou disparu en raison de ce décès ou de cette disparition
- La retraite de réversion de la retraite complémentaire est versée au conjoint survivant marié(e) sans conditions de ressources, dans les conditions suivantes :
 - ➤ être âgé(e) de 60 ans révolus
 - > avoir été marié(e) pendant au moins deux ans avec le vétérinaire (toutefois, lorsqu'au moins un enfant, né ou à naître, est issu du mariage, aucune condition de durée de mariage n'est exigée)
 - > ne pas être remarié(e).

La retraite complémentaire est réversible sur le conjoint survivant au taux de 60 %. Cependant, les points ayant été réglés avec une cotisation majorée de 20 % sont réversibles au taux de 100 %. La date d'entrée en jouissance de la retraite du conjoint survivant est fixée au premier jour du mois suivant la date du décès sans pouvoir être antérieure à son 60ème anniversaire. Si la demande a été formulée au-delà de douze mois suivant la date du décès, elle est fixée au premier jour du mois suivant sa demande sans pouvoir être antérieure à son 60ème anniversaire.

>> Dons aux associations

Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.



Les organismes qui peuvent recevoir votre don doivent remplir trois conditions :

- · Avoir un but non lucratif
- Avoir un objet social et une gestion désintéressée
- Ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes

L'AFFV fait partie des "œuvres ou organismes d'intérêt général présentant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel".

LA SANTÉ AU TRAVAIL DES VÉTÉRINAIRES



Dans le numéro 145 des Echos nous avions donné les premiers résultats d'une enquête diligentée par l'Ordre des Vétérinaires et l'association Vétos entraide auprès de la chaire de psychologie sociale de l'Université de Bourgogne Franche-Comté. Cette enquête est maintenant terminée. Les résultats complets sont consultables sur le site de l'Ordre et dans la revue de l'Ordre n° 81 de mai 2022.

Après une pré-enquête qualitative de 39 entretiens en 2019 et 2020, une enquête quantitative s'est déroulée en juin 2021 auprès de l'ensemble des vétérinaires français : l'échantillon est composé de 17,5 % de la population totale des vétérinaires français. Il est légèrement plus jeune que la population totale et les femmes y sont surreprésentées. Tous les lieux d'exercice, tous les types d'exercice, tous les statuts, tous les départements sont représentés.

Voici quelques conclusions :

- La profession vétérinaire est frappée d'un burnout élevé et rencontre un taux de suicides bien supérieur à celui de la population en général.
- Le burnout présente des scores élevés. L'épuisement émotionnel, le noyau central de ce syndrome psychologique frappe davantage les femmes, ceux qui vivent seuls, ceux qui exercent en milieu urbain ou semi urbain, ceux dont l'activité est tournée vers les animaux de compagnie, les salariés, les chaînes de cliniques vétérinaires.
- Une recherche a été faite pour savoir s'il y avait un lien entre vivre seul ou en couple et le burnout. Le fait de choisir un partenaire vétérinaire est un moyen de perturber le moins possible la vie professionnelle.
- Les gardes et les permanences ainsi que la continuité des soins apparaît comme un problème saillant pour la santé des vétérinaires.
- Les troubles somatiques interviennent également : la santé physique des vétérinaires n'est pas des meilleures, elle est associée à des troubles psychologiques.
- La surcharge de travail est une des causes de suicide, leur vision du suicide n'est pas banalisée mais objectivée.

En conclusion :

Compte tenu de la féminisation croissante, il est important de prendre en compte ces résultats dans les réflexions à venir. Le premier et le plus important de ces stresseurs est la charge de travail et le conflit entre vie professionnelle et vie privée.

Merci au DV Corinne Bisbarre à l'initiative de cette enquête qui nous a autorisés à publier ces quelques conclusions.



CONSEIL D'ADMINISTRATION EN LORRAINE

L'AFFV avait décidé de délocaliser son Conseil d'Administration de printemps en Lorraine (comme elle l'avait fait à Bordeaux en mars 2020). Dix membres du conseil d'administration étaient présents, certaines venant de fort loin (Pau, Bordeaux) et d'autres de Paris, certaines accompagnées de leur conjoint. Les lorraines ont ainsi pu donner un très bref aperçu de Metz et de Nancy sur deux jours.

Nous nous sommes tout d'abord retrouvés à Nancy, place Stanislas, où nous avons déjeuné au restaurant "Le Louis XV", restaurant du Grand Hôtel de la Reine. Très beau cadre XVIIIe, situé dans le bâtiment que le Roi Stanislas qui gouverna la Lorraine de 1737 à 1766 (date de sa mort) avait fait construire en hommage à sa fille Marie Leszczynska, épouse du roi Louis XV. Nous avions convié à ce déjeuner certains membres actifs du comité AFFV de Meurthe et Moselle (un des derniers comités départementaux).

Après cet excellent repas, nous avons traversé cette fameuse Place Stanislas pour nous diriger vers le Musée des Beaux-Arts. Là, nous avons bénéficié d'une première visite commentée :

celle du tableau "la Toussaint" d'Emile Friant



suivie par celle de la collection Daum qui nous a donné un très bref aperçu de ce qu'a été l'Ecole de Nancy.

Ensuite, le "Petit Train" nous a permis de découvrir Nancy: son urbanisme sous Charles III au 16e siècle, au 18e avec les constructions de Stanislas, et bien sûr guelgues belles maisons Art Nouveau....



La soirée s'est terminée Grand Rue autour d'un dîner très chaleureux.

Le deuxième jour était consacré à la visite de Metz. Hélas, la météo n'était guère favorable et nous avons, sous la pluie, tout d'abord découvert la gare de Metz : bâtiment colossal construit par l'empereur Guillaume II pendant la période d'annexion par les Allemands de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine après la défaite de 1870. La ville de Metz avait alors l'image de la première ville allemande lorsqu'on arrivait de France et on devait prendre conscience de la supériorité de la puissance germanique!



Nous avons ensuite pu découvrir l'église Saint Maximin et ses vitraux de Cocteau.

Et nous avons flâné dans le vieux Metz, la place Saint Louis, le cloître des Récollets, la Mairie (ancien palais épiscopal) et bien sûr la Cathédrale Saint-Etienne où nous avons admiré les magnifiques vitraux notamment ceux de Chagall.



Notre Conseil d'Administration s'est tenu ensuite après le déjeuner... Et certains ont dû reprendre déjà le train....

Mais ceux qui n'étaient pas trop pressés ont pu visiter le lendemain le musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte.



Deux journées bien remplies qui, nous l'espérons, ont pu donner un aperçu de notre belle région.

Chantal Paulus – Véronique Hanus

HISTOIRE DU VERRE

A l'occasion de notre Conseil d'Administration délocalisé en Lorraine, les 6 et 7 avril, nous avons découvert, à Nancy, un art du verre qui nous a fait remonter dans le temps. En effet, l'histoire du verre est liée au Moyen-Orient où le verre est connu et travaillé dès 3000 ans avant Jésus-Christ.

Le verre se compose de silice, de calcaire et de soude ou de potasse fondus à haute température dans des fours verriers.

Dès l'Empire romain, cette technique de fabrication du verre se propage en Occident et on produit objets et récipients.

Entre les 2ème et 7ème siècles, une douzaine d'ateliers ont pu être dénombrés dans l'est de la France dont ceux de Metz et des alentours. A la fin du Moyen-Age, les établissements verriers se multiplient grâce à un rebond économique dû aux échanges commerciaux entre Italie - Flandres et Suisse - Pays Germaniques.

Au 18^{ème} siècle, **Baccarat** et **Saint-Louis** sont créés et ce dernier atelier verrier met au point la fabrication du cristal en 1781.







Le cristal est un mélange de silice, de potasse et surtout d'oxyde de plomb qui seront fondus à 1450°. Le cristal est ensuite façonné, soufflé, puis travaillé à froid pour le polissage, la taille, la gravure aux motifs complexes. L'objet fabriqué devient un objet de décoration unique qui peut être une véritable œuvre d'art.

Les célèbres verreries et cristalleries lorraines se trouvaient au milieu de forêts inépuisables dont elles tiraient leurs combustibles pour les fours de fusion. Il n'y a pas de verrerie à Nancy avant 1870.

De grands noms apparaissent : **Emile Gallé** s'initie à la verrerie en Moselle, au nord-est, et avec son imagination et son esprit d'entreprise, ouvrit une voie nouvelle.



D'autres le suivirent dont : **Jean Daum** (1825-1885), réfugié à Nancy après la guerre de 1870. Notaire de formation, il acheta la cristallerie de Nancy qu'il fit prospérer, aidé de ses fils : Auguste et Antonin, maîtres-verriers. Auguste s'investit

beaucoup dans cette entreprise familiale et développe la production d'œuvres d'art nouveau.

Le travail des graveurs, des peintres à l'émail et à l'or se développe ainsi que de nouveaux procédés dont la décoration intercalaire à grand feu et la vitrification des poudres en surface augmente. L'entreprise deviendra un des leaders de l'Ecole de Nancy. Et le public, très vite apprécie la beauté de ces verreries nouvelles.

Gallé et Daum obtinrent, lors de l'Exposition de 1900 à Paris, les deux grands prix de verrerie d'art.

Les Nancéiens utilisaient des techniques connues : peinture sur verre, émaillage, gravure, cabochons, coloration du verre par des oxydes

métalliques. Mais chez eux, l'invention et la combinaison des différentes techniques sur une même pièce montra un art nouveau.

Exemple: Le vase aux raisins à la construction complexe par apport, à chaud au bout de la canne, de grains de raisin sur la surface du verre aux nombreuses applications multicolores rappelant les couleurs d'automne.

Après la Seconde Guerre Mondiale, la famille Daum poursuit ses efforts et Michel Daum (petit-fils de Jean Daum) engage l'entreprise dans la fabrication d'objets en cristal pur, travaillés à la pince et au ciseau.

Dès 1968, l'entreprise ouvre ses portes à des créateurs extérieurs dont : **Dali, Paloma Picasso, Garouste** et **Starck** qui unit la pâte de verre et le cristal.

En 2001, Daum reprend la sculpture en pâte de verre.

RENCONTRE DU GNVR AUVERGNE-RHÔNE ALPES /AFFV RHÔNE

Le 12 mai 2022 au Monastère de Brou dans l'Ain



Basilique de Brou

Dès l'arrivée sur site, elle occupe tout l'espace avec sa toiture chatoyante en tuiles vernissées, nommée monument préféré des Français en 2019.

Née de la volonté de Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien 1er, duchesse de Savoie, régente des Pays-Bas, en hommage à Philibert le Beau son défunt mari. Sur l'arcade de la façade de part et d'autre de Jésus, à gauche Philibert assisté de St Nicolas, nom de l'église, à droite Marquerite épaulée de Ste Marquerite et d'un ange.

L'intérieur offre la curiosité de ses trois cloîtres à deux niveaux : le domestique réservé aux fonctions boulangerie, lingerie... très sobre élaboré par des maçons locaux. Le Grand Cloître, celui des moines, fenêtres à meneaux, bestiaire sous arceaux à l'étage des cellules. Le cloître privé avec vue sur pignon et clocher, réservé à Marguerite surplombé par ses appartements. La première pierre de cet ensemble sera posée en 1480 par la princesse où curieusement elle ne reviendra plus.

La basilique, chef d'œuvre gothique, en impose par sa nef de belle hauteur, murs nus, piliers puissants, verrières incolores volontairement dépouillées en contraste avec la richesse du chœur. Le jubé l'un des rares en France, séparant le laïc du sacré, chef d'œuvre de dentelle architecturale, supporte un passage reliant chapelle et appartements privés, que nous emprunterons. Orné de moult PM, entrelacs d'amour, d'animaux et de feuillage de choux ! la princesse est flamande, de part et d'autre de superbes stalles ouvragées de l'ancien testament au sud, du nouveau au nord, contrastant avec les miséricordes aux scènes profanes. Le chœur, le bien nommé ici, est occupé par trois tombeaux, d'un côté Marguerite de Bourbon, mère de Philibert, de l'autre Marguerite d'Autriche son épouse, au centre Philibert. Chacun y figurant deux fois, à l'étage supérieur Philibert vivant, yeux ouverts, costume d'apparat, au-dessous, gisant nu, yeux clos, les femmes seront en chemise (à noter les pieds nus de Marguerite laissant voir la cicatrice de la blessure qui causa sa mort). A gauche dans une chapelle, un retable, dentelle de pierre, représente les sept joies de la vierge. Nous montons aux appartements par le jubé, constitués de trois pièces en enfilade, jamais occupées. Dans la première elle nous accueille en hologramme, dans le deuxième évoque son rôle dynastique et politique, la troisième souligne son rôle de mécène et collectionneuse, résumant les trois

aspects de sa vie : amour, pouvoir, art. Fin de la visite guidée, nous irons seuls au musée dans les anciennes cellules, consacré aux peintures, sculptures et objets renaissance, entre autres des porcelaines de Meillonas.

Un repas soigné et convivial nous réunit au restaurant de l'Abbaye en terrasse arborée.

Apothicairerie de l'Hôtel-Dieu : A 15 heures, après la photo de groupe animée et turbulente, nous visitons l'apothicairerie bâtie près de la rivière, essentiel pour l'apport en eau. Sa construction démarre en 1782 par l'architecte de Louis XVI, Adrien Pâris. En 1790, vingt religieuses formées aux disciplines de soins médicaux et herboristerie s'y installent. Elles en établissent l'agencement, constitué de trois salles restées intactes et semblent encore fonctionnelles. Le laboratoire s'ouvre sur un jardin pour semis et essences demandés par les sœurs, permettant les confitures qui font "avaler la pilule" d'alors très amères. Un fourneau imposant trône avec bouillotte et alambic rutilant pour distiller les plantes à la cueillette très précise pour assurer la perfection du résultat. Les murs sont ornés de plats en étain, avant la porcelaine, une belle collection de mortiers, des ustensiles pour la confection des pilules, une presse à vis et fortuitement une horloge violon (noyer et loupe de frêne) s'immisce dans le décor ! la pièce de préparation des remèdes, sélection et stockage des matières premières, boîtes rouges en chêne ou vertes aux noms impressionnants ou curieux et bien sûr les pots. Les canons tubulaires sur pied et les chevrettes tout en rondeur avec bec verseur. Les recettes dosées sur balances, les gélules faites à la main, le tout géré avec rigueur par un budget alloué aux sœurs. Dans une vitrine trône la formidable histoire naturelle de Buffon et des écrits des religieuses traduits notamment en espagnol. Enfin l'officine aux murs tapissés de pots et bocaux, belles boiseries entre Louis XV et Louis XVI. La pharmacopée d'autrefois livre son charme : menthe, citron, fleur d'oranger et ces étrangetés où se glisse un peu de magie et de sorcellerie, le tout dans une atmosphère feutrée sur parquet de chêne.



On en sort apaisés et enrichis.

Nous remercions chaleureusement les organisateurs, le docteur Gérard Hémon et son épouse Lucette pour cette belle journée confraternelle et culturelle en tous points réussie malgré reports et aléas dus au COVID.

VIE DE L'AFFV DU RHÔNE

Sortie du 2 décembre 2021 : repas dans un bouchon lyonnais organisé par mesdames Belot et Coche. Chaleureuse réunion aux coudes à coudes où pour avoir montré notre « pass sanitaire » nous avons la joie de nous retrouver après la disette antérieure. Nous nous guittons dans la perspective des fêtes de fin d'année et la rencontre rituelle des Rois à l'Ecole, qui ne se fera pas, la salle prévue n'est pas aux normes de notre groupe, selon le gestionnaire de l'établissement.

Le repas de février subira lui aussi les rigueurs des sanctions sanitaires.

Au revoir pour des temps meilleurs.

La Présidente du Rhône

CARNET

Il est arrivé...

Xipri, petit fils du Docteur Henri Pelse et Madame, chez leur fille Audrey

Ils nous ont quittés...

Dr Jean- Michel GAYE - 09 PAMIERS - T 87

Pr Guy LEMAIRE - 92 ST CLOUD - A 57

Dr André PRADAL - 31 LE VERNET - A 61

Pr André-Laurent PARODI - 94 LA VARENNE ST HILAIRE - A 59

Dr Jacques ITARD - 72 CHATEAU DU LOIR - L 50

Dr Jean-Marie GOURREAU - 94 ST MAUR DES FOSSES - L 68

Dr Jean-Louis LACROIX - 34 LEZIGNAN LA SEBE - A 73

Dr Emile LEBLANC - 02 ROUGERIES - A 58

Dr Cédric BORREAU - 83 SALERNES - L 95

Dr Philippe LEGAT - 88 VITTEL - Liège 87

Dr Christian KENESI - 79 ST JOUIN DE MARNES - A 58

Dr Jean BILLEREY - 63 CHAMALIERES - T 66

Dr Bernard COURTAUX - 55 DOULCON - A 69

Dr Gérard KNAP - 63 ST GERMAIN LEMBRON - A 75

Dr Gérard LARRUE - 32 LECTOURE - T 66

Dr Régis HAREAU - 47 VILLENEUVE SUR LOT - T 62

Dr René CHEVALLIER - 84 POIX TERRON - A 57

Dr Léon COLLIGNON - 91 MONTGERON - A 61

Dr Jean-Claude DUFAU - 60 HAUTEFONTAINE - T 58

Dr Alain SALANSON - 21 ARNAY LE DUC - L 58

Dr Jean ANGLADE - 37 TOURS - L 52

Dr Pierre CALVIN - 65 MENTON - T 57

Dr Georges VELLUT - 69 TASSIN LA DEMI-LUNE - L 50

Dr Roger BETEND - 74 SUSSINGES MARIN - L 57

Dr Guy GAULTIER DE CARVILLE - 27 LOUVIERS - L 59

Dr Pierre BETTENFELD - 12 RIEUPEYROUX - L 57

Dr Marc FEUILLERE - 83 HYERES LES PALMIERS - T 65

Dr Jean-Marie SIRIEX - 86 ST GERVAIS TROIS CLOCHERS - A 63

Dr Hammou MAIROUCH - 25 BESANCON - L 73

Dr Christian DEPARIS - 29 PLOUGONVEN - A 82

Dr Louis PROT - 83 CAVALAIRE SUR MER - A 60

Dr Jean CESBRON - 49 TREMENTINES - T 51

Dr René GUTZLEUR - 14 CORMELLES LE ROYAL - L 54

Dr Yvon MOYSAN - 29 CARHAIX PLOUGUER - A 67

Mme Yvette BIRON - 75 PARIS

Mme Edith CHEDRU - 76 ST ROMAIN DE COLBOSC

Mme Florence PONCET - 91 SOISY SUR SEINE

Mme Odile BAZELAIRE - 84 CHEMERY SUR BAR

Mme Anne-Marie METENIER - 34 COSNE D'ALLIER

Mme Odile CANTENOT - 06 CANNES LA BOCCA

Mme Anne CHAUGNE - 21 UNCEY LE FRANC

Mme Geneviève LADRAT - 24 NONTRON

Mme Claude MIGRAINE - 26 PIERRELATTE

Mme Geneviève TASSEL - 27 ST ANDRE DE L'EURE

Mme Nelly FULMINET - 16 CHATEAUBERNARD

Mr Stéphane DUVERGER - 62 WIMILLE

Mr Thierry LIEUREY - 37 SAVONNIERES

Mme Yvonne PERROTEL - 72 LE LUDE

Mme Denise LEFEBVRE - 59 WARNETON

Mme Laida BOUCHET - 94 SUCY EN BRIE

Mme Marie BRUNEEL - 80 PICQUIGNY

Mme Colette BROCHOT - 54 VANDOEUVRE LES NANCY

Mme Monique GLAIZE - 50 ST MARTIN DES CHAMPS

Mme Huguette SERBOURSE - 38 ST JEAN DE SOUDAIN

Mme Blanche PAILLARD - 78 LA SELLE ST CLOUD

Mme Jeannine BOZON - 17 PUILBOREAU

Mme Geneviève VESOUX - 62 VILLENEUVE LOUBET

Mme Monique BONNAUD - 44 NANTES

Mme Andrée CAMPENET - 10 PAYNS

Mme Yvette BOITELLE - 44 PONTCHATEAU

Mme Christiane ADAM - 02 SOISSONS

Mme Elise GERMAIN - 65 PEGOMAS

Mme Madeleine THERON - 25 BESANCON

Mme Marguerite DANDINE - 78 HOUILLES

Mme Edmée HURAND

L'AFFV participe à la peine des familles éprouvées par la perte d'un être cher.

DR	LE BIHAN	29	PLOUDALMEZEAU	100,00
MME	LEGER QUEDREUX	74	ANNECY	140,00
DR	DELEANI	20	PROPRIANO	100,00
DR	JEANJOT-EMERY	72	CHATEAU DU LOIR	150,00
MME	LELEU	02	SAINT QUENTIN	100,00
MME	CATENOT	13	AUBAGNE	100,00
DR	DUMARET	28	NOGENT LE ROTROU	100,00
MME	PINEL	71	BOURBON LANCY	100,00
DR	ROUSSELET	71	CRONAT	100,00
MME	CHESTIER	45	LADON	120,00
DR	PRIEUR DEVRON	25	LES ECORCES	140,00
MME	PORES HURTREL	62	HOUDAIN	140,00
MME	BLANDIN	42	FIRMINY	170,00
DR	BONNET	54	LANDRES	200,00
MME	DUVIVIER	59	HELLEMMES-LILLE	200,00
MME	MORRUZZI	54	LANTEFONTAINE	100,00
MME	DELAPLACE	64	MOUGUERRE	100,00
MME	LEVILLAYER	16	AIGRE	150,00
MME	NATALIS	33	TALENCE	100,00
MME	BOILEAU	37	CHATEAU LA VALLIERE	140,00
MME	LALOU	33	TALENCE	150,00
MME	TESSANDIER	33	MERIGNAC	140,00
DR	HORGUE	24	BERGERAC	150,00

Un grand merci à nos fidèles adhérents et à nos généreux donateurs qui soutiennent l'AFFV.

VOUS POUVEZ ADHÉRER EN LIGNE

Préférez l'adhésion en ligne à partir du site www.affv.fr. et vous obtenez immédiatement votre reçu fiscal.

Pour éviter des commissions bancaires, l'AFFV a fait appel à Helloasso, plateforme de paiement associatif qui est rémunérée par une contribution qui apparaît systématiquement dans le récapitulatif. Vous pouvez en modifier le montant, voire le supprimer à partir de la colonne "mon récapitulatif".

N'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse ou de situation. Merci pour votre participation.

ADHÉSION AFFV 2022				
	121120)		
Adhésion simple	40 €	Nom		
Cotisation et <i>Echos</i>		Prénom		
		FIGUOII		
		□ actif □ retraité □ veuf		
Don à partir de 50 €	€	Adresse		
Un reçu fiscal vous sera adressé qui vous permettra de déduire de vos impôts 66 % de la somme versée		CP VILLE		
		Courriel		
Bulletin à retourner accompagné de votre chèque à : AFFV - 10 place Léon Blum - 75011 PARIS				

ÉCHOS DE L'AFFV • Association Française de la Famille Vétérinaire • 10 place Léon-Blum • 75011 PARIS • Tél. 07 66 85 10 10 • e-mail : affvdk@gmail.com C.C.P. Paris 11849-20M • Rédaction : Danièle KIEFFER • Secrétariat : Geneviève BLANCOU PAO : Jacques Lemarguis • Imprimerie Nord'Imprim • Dépôt légal n° 7436 • Août 2022